



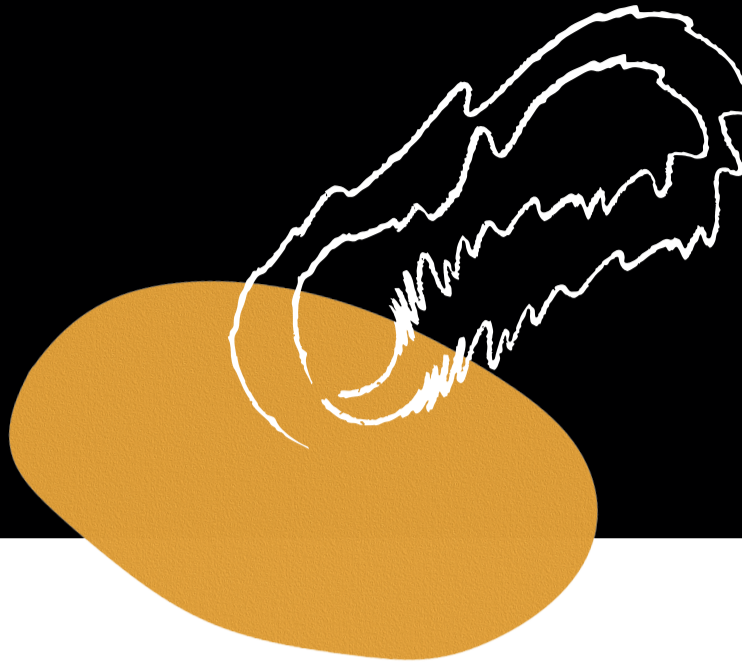
LES ÉPIDÉMIES DANS L'ANTIQUITÉ

Exposition numérique

<https://epidemies-antiquite.univ-lille.fr>



AUX ORIGINES DU MAL : UNE PRÉSENTATION



D'hier à aujourd'hui

« Pour faire cesser l'épidémie et enrayer le mal, il ne négligea aucune ressource divine ni humaine mais eut recours à tous les genres de sacrifices et de remèdes » (citation extraite du livre de Suétone, intitulé *Vie de Titus*, paragraphe 8, lignes 7-11. Traduction par H. Ailloud, Collection des Universités de France, 1932).

C'est par ces mots que Suétone, auteur latin des 1^{er} – 2^e siècles de notre ère, qualifie l'action de l'empereur romain Titus, qui a régné de 79 à 81 de notre ère, face à un phénomène épidémique. Malgré les presque 2 000 ans qui nous séparent de ce texte, les résonances avec le monde contemporain sont frappantes. Hier, comme aujourd'hui, pouvoirs politiques et hommes d'État se trouvent parfois désarmés face à la maladie et sont prêts à tout pour montrer à leurs administrés qu'ils ne restent pas inactifs face au problème.

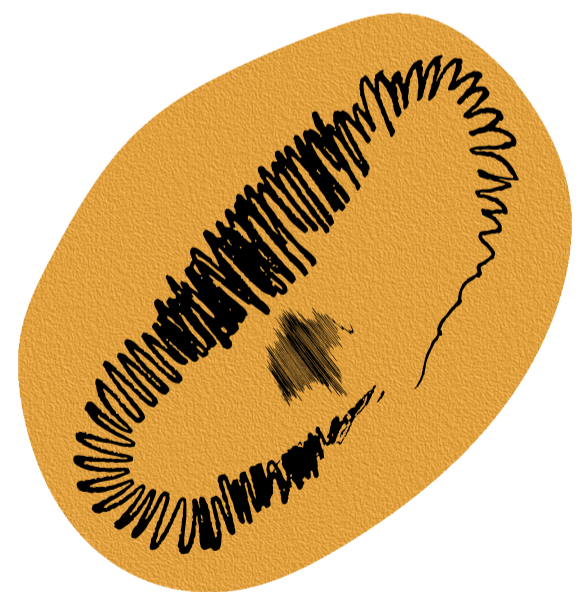
Un objet d'Histoire

Les épidémies ne sont donc pas nouvelles. Elles étaient appelées « pestes » par les Anciens sans que cette appellation ne présuppose quoi que ce soit de la nature de la maladie en question. Nombreuses, et ce depuis des millénaires, elles suscitent l'intérêt de l'historien. Cependant, celui-ci est avant tout un homme, ou une femme, de son temps et le monde qui l'entoure n'est pas sans impact sur ses choix et méthodes d'investigation. Ainsi, c'est dans les années 1980, alors que commence à se propager le virus du sida, qu'on relève un certain nombre de grands travaux historiques sur la question. Le courant de ces études épidémiologiques ne s'est ensuite jamais véritablement tari mais force est de reconnaître qu'il connaît une nouvelle vigueur depuis le début de l'année 2020.

Pourquoi cette exposition ?

L'Antiquité a connu bon nombre d'épisodes épidémiques dont certains sont restés bien vivants dans les mémoires, grâce à des sources archéologiques, des témoignages historiques et des réécritures littéraires ou philosophiques. Philologues, historiens et archéologues de ce projet, en mobilisant les ressources et méthodes de leurs disciplines, souhaitent permettre aux visiteurs de cette exposition virtuelle de prendre connaissance des difficultés politiques et sociales liées aux épidémies dans l'Antiquité. Il s'agit ici de décentrer le regard des considérations, désormais tristement habituelles, sur la nature des affections épidémiques, de leur contagiosité et modalités de transmission, ainsi que de leurs conséquences démographiques et biologiques. Ainsi cela permet de replacer, au cœur du discours, les sociétés et leurs modes de fonctionnement dans ces temps de crises.

Considérant une chronologie large, allant du 2^e millénaire avant notre ère aux premiers siècles de notre ère, une aire géographique étendue, allant de la Mésopotamie aux Gaules, en passant par la Grèce, Rome et Carthage, le questionnement se posera sur ce qui, dans les épidémies, provoque des désordres sociaux. Le visiteur trouvera, au gré de la déambulation numérique, des échos entre les situations du passé et les difficultés contemporaines. Ceci montrant l'utilité de l'Histoire, et en particulier de l'Antiquité, pour penser des problèmes d'aujourd'hui comme le suggère le regard d'une artiste plasticienne actuelle qui clôt le parcours.

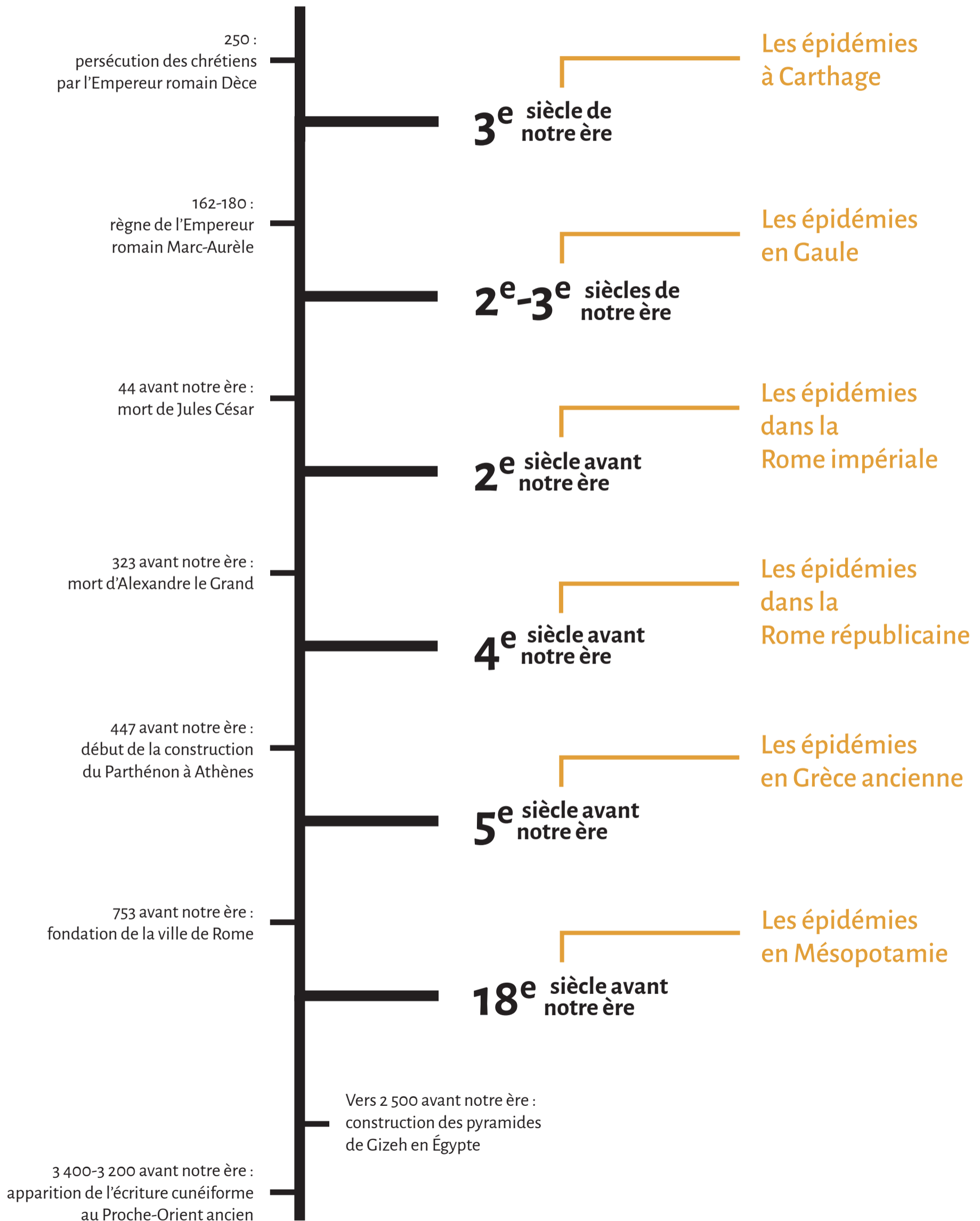


Caroline Husquin

Maître de conférences en Histoire romaine,
Université de Lille, HALMA (Histoire, Archéologie et
Littérature des Mondes Anciens) – UMR 8164
Membre associé TEMOS (Temps, Mondes, Sociétés)
– UMR 9016

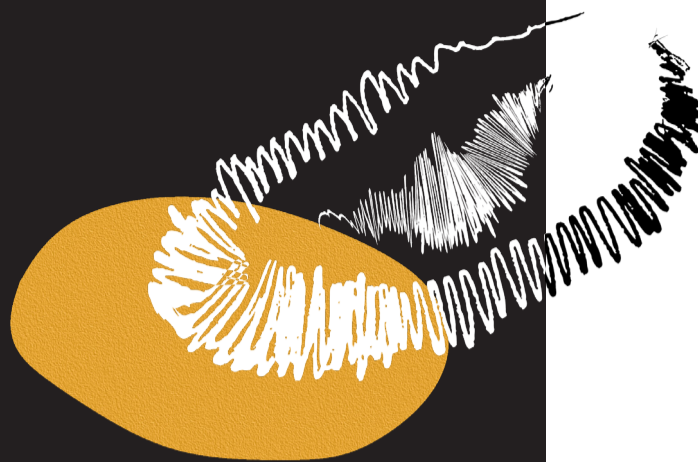
Co-responsable du laboratoire de prospective « Vivre et
mourir, s'affaiblir et guérir, le corps dans tous ses états :
vulnérabilité, soins et souci de soi », UMR 8164 -
HALMA

LES ÉPIDÉMIES DANS L'ANTIQUITÉ



LES ÉPIDÉMIES EN MÉSOPOTAMIE : LE RÔLE DE L'HOMME, LE RÔLE DES DIEUX

Royaume de Mari, début du 2^e millénaire avant notre ère : une maladie contagieuse affole ce royaume mésopotamien, situé sur les bords de l'Euphrate en Syrie. Face à la gravité de la situation, le roi en personne se doit d'agir et s'en remet aux dieux pour soulager les maux de la population.



Les premières maladies contagieuses

Des épisodes épidémiques sont attestés très tôt en Mésopotamie, région « entre les fleuves », considérée comme le berceau de la civilisation et à situer aujourd'hui en Syrie et en Iraq. Le nom ancien des maladies de cette époque est souvent intraduisible car il est difficile de comprendre à quelles affections modernes elles pourraient correspondre. Pour les épidémies nous trouvons, dans les traités médicaux et dans les lettres, le mot *simnum* pour désigner une maladie grave et mortelle.

La diversité des sources écrites qui évoquent ce mal-*simnum* permet aujourd'hui d'avoir une vision relativement complète de ces épisodes catastrophiques. Ces sources rapportent ainsi les mesures adoptées pour lutter contre le fléau tout comme les soins et les rituels mis en place pour soulager les malades et calmer la colère des dieux.



Ce modèle de foie de mouton en argile était utilisé par les devins pour lire les signes inscrits par les dieux dans les foies des vrais animaux. Les devins pouvaient ainsi prédire l'arrivée d'épidémies et calmer la colère des dieux, souvent à l'origine du phénomène.

Foie de mouton en argile
British Museum, Sippar, 2^e millénaire avant notre ère.
Licence Creative Commons

L'inévitable intervention du roi

La maladie contagieuse qui frappe le royaume de Mari provoque des lésions de la peau ou l'apparition de furoncles chez les personnes qui en sont atteintes. Les lettres du roi de Mari et de son épouse montrent à quel point ce dernier prend les choses au sérieux et entend limiter la propagation de l'épidémie en agissant rapidement. Une lettre en particulier indique clairement les mesures à prendre pour éviter que le mal-*simum*, qui touche une servante, ne se répande sur d'autres occupants du palais :

« Pour l'heure, donne des ordres stricts, afin que dans la coupe où elle boit, personne ne boive, que sur le siège où elle s'assoit, personne ne s'asseye, et que sur le lit où elle couche, personne ne se couche, afin que par son seul contact, elle ne contamine pas de nombreuses femmes. Ce mal-*simum* s'attrape facilement » (ARM 10 129)

Cette lettre confirme que la maladie est identifiée et que le processus de contagion a bien été observé. Pour les Mésopotamiens, les épidémies se diffusent par contact ou en partageant la nourriture. Il faut donc rapidement limiter les échanges entre les différentes populations pour freiner la maladie. Les autorités ont alors la charge d'identifier les lieux contaminés pour empêcher les habitants de fuir et de répandre la maladie sur leur passage.

En effet, en plus de devoir prendre soin de son peuple, le contrôle des épidémies est également un enjeu majeur pour le roi car elles entraînent une diminution du personnel et créent des problèmes économiques dont se plaignent souvent les administrateurs du roi, en poste dans différentes villes du royaume. Par exemple, une mortalité importante des paysans peut entraîner des épisodes de famine car les bras manquent alors pour ramasser les récoltes et stocker les céréales.



Exemple de fragment de tablette cunéiforme provenant du palais de Mari. Il s'agit d'un extrait de lettre écrit par le roi de Mari Zimrî-Lîm.

Tablette de Zimrî-Lîm, roi de Mari, argile, Musée du Louvre, AO20161.
Licence Creative Commons

L'action des soignants



Ces mesures pragmatiques s'associent à l'action des soignants de l'époque : médecins et exorcistes. Ils sont chargés d'appliquer huiles et onguents pour soulager les patients, mais également de pratiquer des rituels. Cette double pratique est inhérente à la conception de la maladie mésopotamienne. D'une part, la maladie peut être due à un facteur naturel, comme une forte chaleur par exemple, et d'autre part à un facteur divin. En effet, les dieux peuvent frapper les hommes et les femmes d'une malédiction et les rendre malades, en guise de punition pour un péché qu'ils auraient commis. De plus, cette malédiction peut se transmettre par simple contact. Plusieurs dieux sont responsables des épidémies comme par exemple Shamash, le dieu du soleil et de la justice ou Nergal, le dieu des Enfers.

Pour prévenir ces malédictions et calmer la colère des dieux, les exorcistes ont recours à différents rituels. Il existe des rituels prophylactiques, c'est-à-dire de prévention, utilisés lorsqu'on pressent qu'un malheur, comme une épidémie par exemple, va s'abattre sur une ville. Les rituels purificateurs et réparateurs sont également fréquents et prennent place au cours de la crise et à l'issue de celle-ci pour invoquer les dieux et demander le retour au calme. À Mari, des lettres présentent des devins et des exorcistes pratiquant des rituels expiatoires ou utilisant des talismans pour demander aux dieux de calmer l'épidémie.

Dans la société mésopotamienne, la religion est omniprésente et le rôle des dieux est donc central, que ce soit dans le déclenchement d'une épidémie ou dans le processus de guérison.

Représentation de Nergal, dieu des Enfers, d'après la gravure d'un sceau cylindre paléobabylonien (BM 103314).

©Kathy Parys

LES ÉPIDÉMIES EN GRÈCE ANCIENNE : THUCYDIDE ET LA « PESTE » D'ATHÈNES

Athènes, 5^e siècle avant notre ère : le récit de la « peste » que l'on trouve au livre 2 de l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse* frappe par la précision des détails donnés. Il s'agit aujourd'hui d'un des textes antiques les plus célèbres sur les épidémies.



La postérité du récit de Thucydide

Le livre 2 de l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse* connaît une grande postérité. Au 1^{er} siècle avant notre ère, il inspire des philosophes, comme Lucrèce, des historiens comme Denys d'Halicarnasse, ou encore des médecins comme Galien de Pergame.

Sa célébrité dépasse même les frontières de l'Antiquité : Albert Camus l'a sous les yeux quand il écrit sa célèbre *Peste*, publiée en 1947.



« Dans les *Carnets*, des textes qui seront ultérieurement repris pour *La Peste* apparaissent fin 1938 et début 1939 ; en août 1939, Camus prend des notes sur ses lectures concernant la Grèce antique, ses légendes, ses cultes, son histoire. Les remarques qui indiquent une réflexion approfondie sur le sens du destin grec sont nombreuses en 1942-1943, alternant souvent avec des ébauches de *La Peste* ».

Citation de Paul Demont, 2009, « Le journal de Philippe Stephan dans la première version de *La peste* d'Albert Camus. Note sur une édition récente », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 109, 3, p. 719.

Première de couverture de *La peste* d'Albert Camus, 1947, Gallimard, collection folio.

Le regard de Thucydide sur l'épidémie

Qu'est-ce qui rend ce texte si célèbre, dès l'Antiquité et encore aujourd'hui ? Probablement l'extrême précision du discours de Thucydide qui n'épargne pas au lecteur les détails physiques les plus crus. Il a d'ailleurs parfois été comparé à un « reporter de guerre » qui se doit d'être objectif et intransigeant. Alors qu'il a lui-même souffert de l'épidémie, Thucydide ne se lamente pas sur son sort mais adopte en réalité une écriture « clinique », qui se veut la plus directe et explicite possible, ponctuée toutefois d'effets dramatiques par moment. Il écarte par exemple une explication divine, couramment mise en avant à cette époque pour justifier l'apparition de maladies pestilentielles (en grec, *loimos*), c'est-à-dire contagieuses.

Sur cette poignée de vase ouvragée, deux hommes transportent le corps d'un ami défunt.

Poignée de ciste en bronze (Étrurie, 4^e siècle avant notre ère)
Dimensions : 13.2 x 13.3 cm
Metropolitan Museum of Art de New-York.

Licence Creative Commons



Une description précise des symptômes

Thucydide explique la manière dont la pathologie s'abat sur chacune des parties du corps des malades. Elle les affecte d'abord au crâne pour finir par les frapper en leurs extrémités, mains et pieds, et sur les parties génitales. Ce regard de la tête au pied est le même que celui des médecins de l'époque quand ils observent méticuleusement une pathologie.

Il est attentif au moindre signe : la texture de la peau des malades, sa couleur, la respiration des mourants, leurs mouvements incontrôlés, leurs envies, leurs troubles et enfin leurs crises de folie. Avec cette description précise des symptômes, Thucydide souligne aussi la vitesse de progression du fléau. Rapidement arrivée des contrées lointaines jusqu'à Athènes, la maladie y déploie immédiatement ses effets dévastateurs. Cette peste foudroyante conduit à une mort quasi certaine au 7^e ou au 9^e jour de la contamination. Cette virulence intéresse particulièrement l'historien qui est un observateur des crises sociales et de leurs déclenchements tout aussi brusques.

Thucydide semble près de comprendre que la maladie se transmet. Or, à cette époque, la contagion n'est pas encore théorisée, pas même dans la mouvance du grand Hippocrate, considéré traditionnellement comme le fondateur de la science médicale. Sans le dire explicitement Thucydide semble deviner que la contamination épidémique fait rage au cours de cette terrible année 430.

« En effet, le mal passait par toutes les parties du corps, en commençant par le haut, puisqu'il avait d'abord eu son siège dans la tête : si l'on survivait aux plus forts assauts, son effet se déclarait sur les extrémités. Il atteignait alors les parties sexuelles, ainsi que le bout des mains et des pieds : beaucoup ne réchappaient qu'en les perdant, certains, encore, en perdant la vue. Enfin, d'autres étaient victimes, au moment même de leur rétablissement, d'une amnésie complète : ils ne savaient plus qui ils étaient et ne reconnaissaient plus leurs proches. »

Le caractère de cette maladie passa en effet toute expression : de façon générale, la dureté avec laquelle elle frappait chacun n'était plus à la mesure de l'homme et un détail révéla en particulier qu'elle était sans rapport avec les maux courants : c'est que les animaux susceptibles de manger la chair humaine, oiseaux ou quadrupèdes, malgré le nombre de cadavres laissés sans sépulture, ou bien n'en approchaient pas, ou bien, s'ils y goûtaient, en mouraient. »

Extrait de Thucydide dans la traduction de J. de Romilly, 1962, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Belles Lettres, livre 2, c. 49, 7-50, 1.



Pour cette peinture allégorique Brueghel mobilise des détails qui ne sont pas sans rappeler les désordres liés aux grandes pestes.

Pieter Brueghel l'Ancien, *Le triomphe de la mort*, 1562.

Huile sur bois, dimensions : 117 × 162 cm.

Madrid, Musée du Prado, détail.

Licence Creative Commons

Épidémie et désordre politique

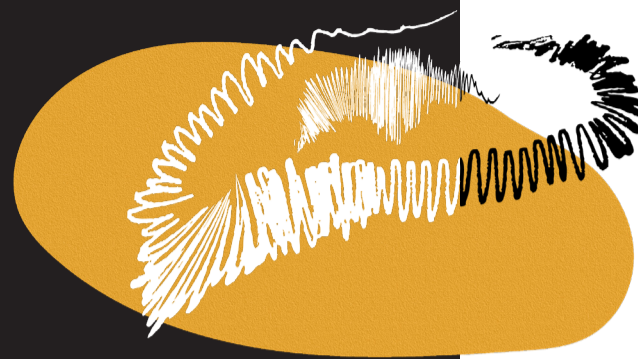
Le désordre politique qui s'abat sur la cité d'Athènes à cause de la « peste » est tout aussi fulgurant que la maladie elle-même. Thucydide le qualifie d'« anomie » : les valeurs communes au groupe et les lois sont abandonnées et laissent place au chaos.

Ce désordre politique conduit à deux ruptures. Celle des liens sociaux d'abord : par crainte de la contagion l'on évite tout contact. Celle des liens familiaux ensuite : en témoigne le terrible abandon des cadavres par leurs proches, jetés comme des déchets sur des bûchers funéraires allumés par d'autres familles. On voit surgir une profonde crise du rapport des hommes à leur espace et au temps. Les corps des morts côtoient ceux des vivants, sans plus de distinction entre eux, tandis que le présent focalise toute l'attention des rescapés, sans qu'aucun espoir ou la moindre idée d'un futur meilleur n'émerge.

En quelques pages à peine, le récit de Thucydide nous mène des souffrances du corps au désespoir des âmes et nous conduit de la dégradation physique à l'effondrement de la société.

LES ÉPIDÉMIES DANS LA ROME RÉPUBLICAINE : À QUI PROFITENT-ELLES ?

Rome, 331 avant notre ère : beaucoup de personnages haut-placés meurent en même temps et de la même manière... L'historien Tite Live est perplexe : s'agit-il d'une épidémie ou bien d'un empoisonnement collectif ?



La loi des séries

La question est d'autant plus importante que ce genre d'hésitations et d'accusations est assez fréquent à l'époque romaine. En 181 avant notre ère, alors qu'une grave épidémie frappe Rome, c'est la femme du consul, Quarta Hostilia, qui est accusée d'en être à l'origine et d'avoir organisé l'empoisonnement de son mari et de son entourage pour favoriser la carrière politique de son fils. Plus tard, en 189 de notre ère, l'historien Cassius Dion considère que l'origine d'une épidémie, qui fait à Rome plus de 2 000 morts par jour, est aussi à attribuer à des malfaiteurs et des criminels armés de petites broches enduites de poison mortel.

L'idée qu'un empoisonnement intentionnel soit à l'origine d'une épidémie est donc répandue. En 331 avant notre ère, la situation est un peu différente : des matrones romaines sont accusées d'avoir préparé et administré le poison. Certaines d'entre elles, prises sur le fait, sont forcées de boire, au centre de la ville et à la vue de tous, leurs breuvages mortels et meurent sur le coup. D'autres, au nombre d'environ 170, sont arrêtées et condamnées lors de ce qui constitue le premier procès pour empoisonnement de l'histoire de Rome.

« Comme les premiers personnages de la cité étaient atteints de maladies semblables et mouraient à peu près de la même manière, une certaine servante, se présentant devant Q. Fabius Maximus, édile curule, déclara qu'elle révélerait la cause de ce fléau public s'il lui garantissait que cette dénonciation ne lui ferait pas de tort. Aussitôt, Fabius fait son rapport de l'affaire aux consuls qui, à leur tour, en saisissent le Sénat : sur assentiment de cet ordre, on donna à la dénonciatrice la garantie demandée. Alors fût révélé que le malheur de l'État était dû à un crime de femmes, que des matrones préparaient les poisons et que, si l'on voulait la suivre aussitôt, on pourrait les saisir sur le fait. »

Extrait de Tite Live, *Histoire Romaine*, VIII, 18, 4-6. Traduction de R. Bloch et Ch. Guittard, Les Belles Lettres, 1987.

Épidémie ou empoisonnement criminel ?

Les historiens antiques sont perplexes et ne savent que penser. Nous-mêmes, historiens d'aujourd'hui, devons admettre, à vrai dire, que nous sommes tout à fait incapables de résoudre ces affaires vieilles de près de vingt siècles. Nous pouvons en revanche chercher à comprendre et à expliquer les raisons des hésitations des historiens antiques : qu'est-ce qui fait que Tite Live et Cassius Dion n'arrivent pas à trancher entre épidémie et empoisonnement criminel ? Il y a au moins quatre réponses possibles.

Deux maux, mais plusieurs ressemblances

Un mal semblable

Dans les deux cas, le mal agit sur le corps sans le blesser, ses attaques sont invisibles et, dans la mesure où les analyses toxicologiques n'existent pas encore... impossible de faire la différence à l'œil nu!

Des symptômes identiques

Pourrissement du corps, lividité, perte de la mémoire et troubles du comportement... Les avocats chargés de défendre des personnes accusées d'empoisonnement le savent bien et utilisent largement ces incertitudes pour tenter de faire innocenter leur client!

Un même mode d'action

Dans la pensée des Anciens, un empoisonnement peut se dérouler par ingestion (au cours d'un repas ou d'un banquet), par contact avec un objet empoisonné, ou bien par inhalation. Or les médecins antiques pensent que c'est la mauvaise qualité de l'air qui peut causer les épidémies : les miasmes qu'il contient, à savoir les émanations à l'origine de maladies mortelles, sont inhalés lorsqu'on respire puis pénètrent dans l'organisme. Tout le monde tombe alors malade de la même manière, et au même moment : c'est l'épidémie! Cette théorie, appelée « théorie des miasmes » ou « théorie miasmatisque », est l'explication la plus fréquente pour rendre compte de l'origine des maladies communes à cette époque.



Cette lithographie représente la propagation de la maladie sous la forme d'un nuage d'air toxique. La théorie miasmatisque était encore au 19^e siècle l'explication la plus fréquente pour rendre compte de l'origine d'une épidémie.

Lithographie de R. Seymour, 1831

US National Institute of Health, National Library of Medicine Photographic archive.

Licence Creative Commons



Les champignons, un plat apprécié mais dangereux ! L'historien Tacite raconte que l'empereur Claude aurait été empoisonné lors d'un banquet par Agrippine, qui avait dissimulé le poison dans un plat de cèpes afin de faire croire à une indigestion.

Mosaïque des Xenia, marbre, pierre et verre,
Saint-Romain-en-Gal-Vienne,
Musée gallo-romain.

Licence Creative Commons

Un remède unique

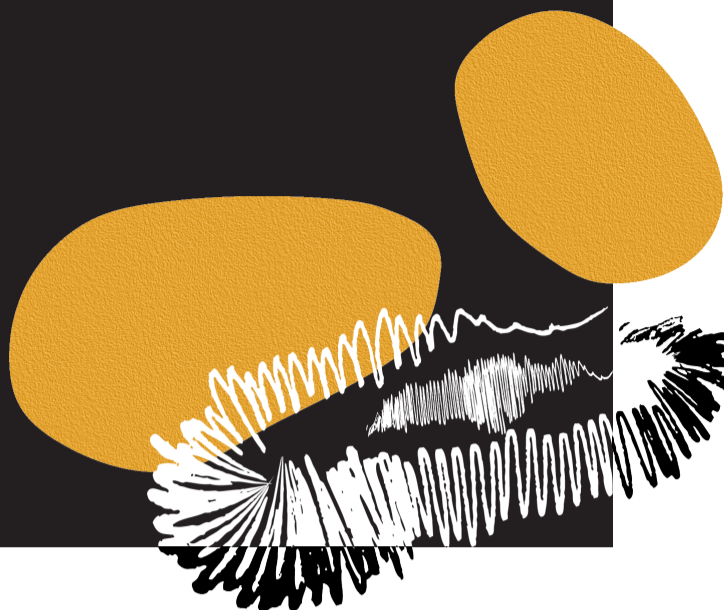
Dans les deux cas, épidémie ou empoisonnement, pour mettre fin à la mortalité de masse, il faut avant tout faire appel aux dieux. Lors de l'épisode de 331 avant notre ère, Tite Live explique que, face aux soupçons d'empoisonnement, les Romains ont recours au rite du *clauus*, c'est-à-dire qu'ils nomment un dictateur chargé de planter un clou dans le flanc droit du temple de Jupiter pour ramener l'ordre et la santé dans la cité. Or nous savons que ce même remède était aussi utilisé lors de certaines épidémies, même en l'absence de tout soupçon d'empoisonnement.

Le mystère persiste

Épidémie ou empoisonnement criminel ? Pour les trois épisodes qui nous intéressent, impossible de le savoir... Mais on comprend bien, en revanche, la confusion et la perplexité des historiens : dans l'Antiquité, une épidémie n'est rien d'autre qu'une forme d'empoisonnement « naturel ». Seules l'origine du poison et l'intention de celui ou celle qui l'administre la distingue d'un empoisonnement criminel collectif : toutes choses extrêmement difficiles à constater et plus encore à prouver. Pas étonnant, donc, que les historiens s'y perdent!

LES ÉPIDÉMIES DANS LA ROME IMPÉRIALE : UN ANTIDOTE CONTRE LA « PESTE »

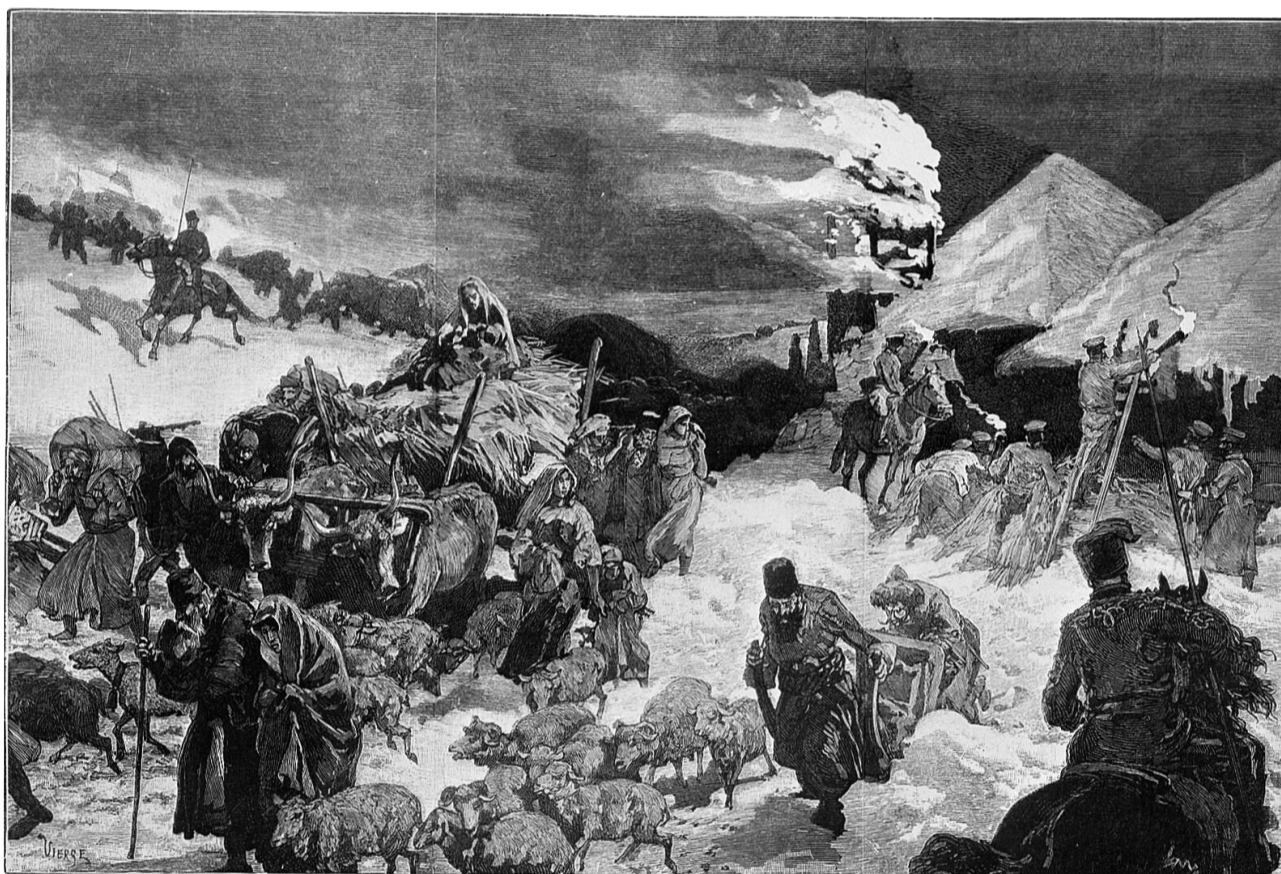
Rome, 2^e siècle de notre ère : l'essor de la toxicologie, c'est-à-dire l'étude des substances toxiques et des poisons, semble être à l'origine de l'émergence d'une nouvelle explication des causes de la « peste », qui peut dès lors être soignée par la thériaque.



Comment combattre le fléau ?

Les mesures sanitaires mises en place lors des épisodes de peste incluaient, jusqu'au 19^e siècle, l'utilisation des feux. Cette représentation de la peste survenue en Russie en 1879 en est un bel exemple : au premier plan, la population abandonne le village et au second plan, les soldats allument les feux pour combattre la maladie.

Cette pratique est déjà attestée dans les sources gréco-romaines dès les premiers siècles de notre ère. À la même époque, la toxicologie, à savoir l'étude des substances toxiques et des poisons, connaît un essor considérable à Rome. Cet essor coïncide avec la propagation de la « peste antonine », au 2^e siècle de notre ère, et pour la soigner les toxicologues prescrivent un célèbre contrepoison nommé « thériaque ». Constitué de plus de 50 ingrédients, cet antidote obtient rapidement le statut de remède universel, indiqué contre quasiment toutes les maladies, dont la « peste ».



Les feux employés pour combattre la propagation de la peste au 19^e siècle en Russie sont une mesure sanitaire déjà utilisée dans le contexte des maladies épidémiques dans l'Antiquité.

Peinture de D. Vierge, 1879, *La peste en Russie. Gouvernement d'Astrakan. Incendie par l'ordre du commissaire général du village de Vietlanka où l'épidémie a pris naissance.*

Wellcome Library no. 101071.

Licence Creative Commons

La thériaque, antidote miracle ?



La thériaque agissait à l'intérieur du corps, selon certains médecins anciens, à l'image du feu purifiant l'air de la cité.

Gouache de A. Terzi, d'après D. Ramponi, 1818,
La manufacture de thériaque à Bologne.

Wellcome Collection
Licence Creative Commons

L'auteur anonyme de la *Thériaque à Pison*, un traité datant probablement du 2^e siècle de notre ère, propose une liste de maladies que l'on peut soigner par la thériaque : la « peste » y occupe une place importante. De plus, cet auteur fonde son argumentation en faveur de l'efficacité de la thériaque sur une analogie entre les pratiques sanitaires collectives bien établies depuis longtemps et la thérapie des malades individuels. En effet, ce texte compare la thérapie purificatrice par le feu, à l'échelle d'une ville, avec la thérapie individuelle par le « feu purificateur » qu'est la thériaque.

L'action bénéfique de la thériaque s'appuie sur la « théorie des miasmes », remontant à l'époque des traités hippocratiques désignant une soixantaine de textes médicaux écrits entre la seconde moitié du 5^e siècle et la première moitié du 4^e siècle avant notre ère. Selon la « théorie des miasmes », les épidémies sont provoquées par l'air ambiant devenu mauvais. Les miasmes renvoient en effet aux émanations toxiques inhalées lorsqu'on respire et qui sont à l'origine de maladies mortelles.

Ainsi, tout comme le feu répare la corruption de l'air nous entourant, la thériaque répare la corruption de l'air que nous inspirons et se montre efficace contre les « miasmes individuels ».

La « peste » : maladie et poison social

Cependant, soigner une infection par un antidote implique, au regard de l'observation des causes du mal, un rapprochement entre la maladie et le poison : l'épidémie se propagerait dans le corps social à l'instar de la circulation du poison à l'intérieur d'un corps malade. L'air souillé peut effectivement être imaginé comme un air empoisonné et c'est cette position qu'adopte Arétée de Cappadoce. Originaire de la région de Cappadoce en Turquie et médecin ayant probablement vécu et écrit au 1^{er} siècle de notre ère, Arétée a écrit un traité intitulé *Causes, signes et thérapies des maladies aiguës et chroniques*.

Ce texte ne porte pas particulièrement sur les maladies contagieuses, mais alors qu'il aborde le cas plus précis de l'angine, Arétée fournit une explication pour la propagation de la fameuse « peste d'Athènes ». Cette représentation de la circulation de la « peste-poison » est compatible avec l'idée d'une transmission par contact et avec l'idée d'une transmission par les miasmes, inhalés dans le mauvais air.

De ce point de vue, Arétée n'est donc pas en conflit avec les idées de Thucydide, historien grec ayant vécu à Athènes au 5^e siècle avant notre ère. Dans son récit de la « peste » d'Athènes, qui se trouve au livre II de *l'Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Thucydide laisse entendre que la maladie se transmet par contact. Cette idée n'exclut pas pour autant la « théorie des miasmes » à laquelle vient se greffer, chez Arétée, l'explication toxicologique et l'idée d'une « maladie-poison ». Le texte d'Arétée nous donne ainsi l'occasion de voir comment un médecin de l'époque impériale procède lorsqu'il cherche à comprendre ce qui s'est passé à Athènes cinq siècles plus tôt : en effet, c'est un savoir médical renouvelé qui permet, aux yeux d'Arétée, de mieux appréhender un événement aussi impressionnant que la fameuse « peste d'Athènes ».

« [...] certaines maladies ressemblent aux poisons et à cause de certaines fièvres les malades vomissent comme suite à l'ingestion des poisons. Ainsi, lors de la peste d'Athènes, certains ont cru, de façon tout à fait naturelle, que les Péloponnésiens avaient jeté des poisons dans les sources de Pirée ; en effet, les hommes n'avaient pas compris ce qui était en commun au mal pestilentiel et aux poisons. »

Selon Arétée de Cappadoce, la « peste » d'Athènes a dû avoir sur le « corps social » les mêmes effets que le poison avait sur le corps de l'individu.

Extrait d'Arétée de Cappadoce, *Causes et signes des maladies aiguës*, Livre 1, ch. 7.

[traduction D. Soleil]

LES ÉPIDÉMIES EN GAULE : DES CONSÉQUENCES INATTENDUES

Gaule, 2^e-3^e siècles de notre ère : des épisodes de « peste » touchent le cœur de l'empire romain et ses provinces, dont la Gaule, à situer aujourd'hui en grande majorité en France, en Belgique et au Luxembourg. Ces événements catastrophiques entraînent des situations parfois surprenantes. Grâce à l'archéologie, certaines réactions de populations confrontées aux épidémies sont mises en évidence.

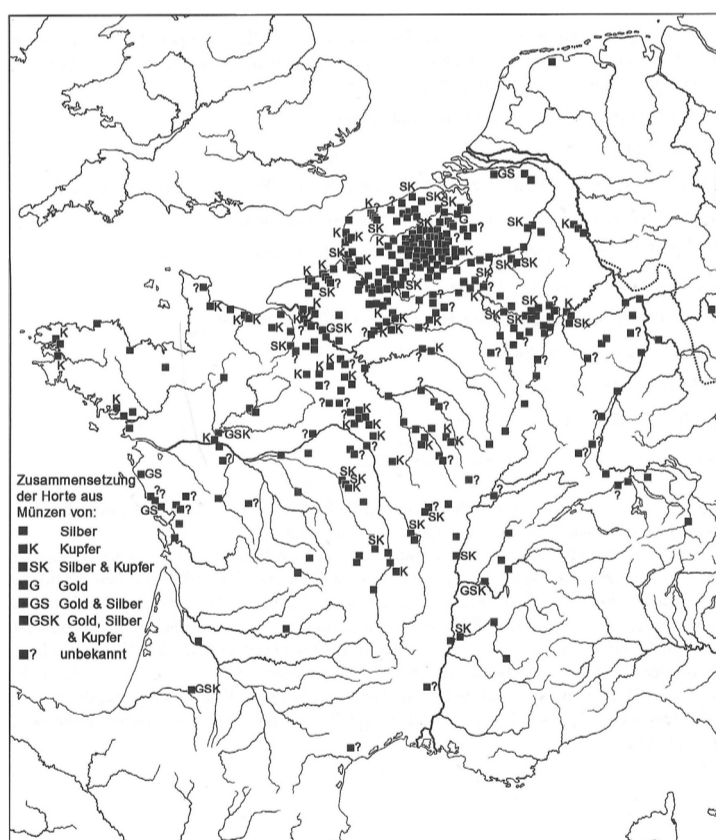


La multiplication des trésors enfouis

Les économistes et historiens de l'Antiquité constatent déjà le principe de thésaurisation, à savoir la non-récupération d'argent épargné. Cacher son bien, grand ou petit, sous forme de bas de laine est un procédé vieux comme le monde, ou plutôt vieux comme la monnaie qui, en Gaule, fait son apparition vers 300 de notre ère. Différents facteurs peuvent expliquer ces vagues d'enfouissements de trésors, souvent limitées à quelques années, rarement plus d'une décennie.

L'une de ces explications est purement économique. L'homme, en prévision de « temps difficiles » rassemble et cache ses économies. L'autre explication généralement avancée pour l'Antiquité est l'instabilité politique. Les réactions à la peur générée par les « invasions barbares » entraîneraient également une tendance à l'épargne, même si cette hypothèse reste pour le moment non vérifiable faute de sources historiques rapportant cette pratique.

Les invasions, couplées aux difficultés économiques, auraient donc été le moteur des enfouissements monétaires repérés en Gaule. Toutefois, les historiens ont cartographié des lieux de dépôts de monnaie sur l'ensemble de la Gaule, y compris dans des zones reculées où l'hypothèse du passage de « hordes barbares » est peu vraisemblable.



Les trésors enfouis, conséquence des épidémies ?

Pour le moment, très peu d'historiens évoquent les épidémies pour justifier la non-récupération de trésors souvent enterrés sous un arbre, au fond du jardin. Cependant, les sources littéraires mettent en évidence la relation entre l'importance de ces épidémies, touchant toutes les classes de la population, et la multiplication des magots enfouis. Bien attestée à Carthage vers 250 de notre ère, où elle a tué jusqu'à 5 000 personnes en une seule journée, la « peste » sévit de manière permanente pendant presque vingt ans. L'empereur Claude II, dit le Gothique, périt d'ailleurs de cette maladie en 270 de notre ère.

Carte de répartition des trésors enfouis entre 260 et 269 de notre ère. D'après P. Haupt, *Römische Münzhorte des 3. Jhs. in Gallien und der germanischen Provinzen*, éd. Grunbach, 2001, p. 207, carte 50.

Le dépeuplement de la Gaule et l'intervention du pouvoir romain

La dépopulation de la Gaule est bien attestée par d'innombrables abandons de domaines ruraux, de villas, et par la réduction de la taille des villes à la fin du 3^e siècle de notre ère. Cette dépopulation des campagnes a provoqué l'apparition de l'expression latine *agri deserti*, un terme juridique qualifiant les terres non exploitées qui, au final, ne rapportent plus rien ni à leur propriétaire légal ni à l'État.

Les conséquences de ce dépeuplement sont sans appel : il entraîne à la fois une diminution des rentrées fiscales et des difficultés de recrutement de soldats pour défendre les frontières.

L'Empire romain se doit alors d'intervenir directement. D'une part, certaines zones frontalières sont ouvertes à des populations voisines, le plus souvent germaniques. Originaires d'Europe du Nord, elles s'installent à l'intérieur des frontières de l'Empire, par villages entiers et en respectant leurs traditions, visibles par exemple dans la forme des maisons en bois et dans le mobilier domestique trouvé en fouilles.

L'auteur du *IV^e Panégyrique*, un texte de propagande lu à Trèves en 297 devant l'empereur romain Constance Chlore (293-305), insiste sur le mauvais état des terres autrefois cultivées dans la région de Bavay, d'Amiens et de Beauvais : « Les champs en friche des Nerviens et des Trévires furent cultivés par les Lètes rétablis dans leur pays et par les Francs assujettis à nos lois, ainsi aujourd'hui [...] toutes les terres qui, au pays des Ambiens [région d'Amiens], des Bellovaques [Beauvais], des Tricasses [Troyes] et des Lingons [Langres] demeuraient abandonnées, reverdissent sous la charrue d'un « Barbare » (passage extrait du *Panégyrique IV*, paragraphe 21, ligne 1).

D'autre part, il semble que l'État romain favorise des déplacements internes à l'Empire afin de recoloniser, à l'aide de Romains de souche, des zones inoccupées depuis longtemps. Les archéologues pensent ainsi avoir mis en évidence le long de la Somme, le déplacement de familles originaires de l'île de Bretagne, aujourd'hui la Grande-Bretagne, dans les années 290-300 de notre ère.

Elles sont arrivées sans doute par bateau à Saint-Christ-Briost, dans la Somme, ou encore dans les environs de Boulogne-sur-Mer, emmenant avec elles non seulement leur vaisselle, typiquement insulaire, mais également leurs monnaies, dont celles de deux usurpateurs bretons, Carausius (286-293) et son successeur Allectus (293-297). Ces deux derniers ont dirigé, de 286 à 297 de notre ère soit durant onze années, en Grande-Bretagne un mouvement de révolte vaincu par les troupes de l'empereur romain Constance Chlore.

« Antoninien » (monnaie de cuivre) de Carausius (286-293), un des quatre exemplaires trouvés sur le site de la villa romaine de Saint-Christ-Briost (Somme).

©Jean-Marc Doyen



Les épidémies, à l'origine de l'abandon des terres ?

Les épidémies sont très vraisemblablement la cause de l'abandon des campagnes en Gaule. Or, ces terres désertées ne fournissent aucun revenu au trésor impérial. Il est donc logique que l'Empire romain cherche à les remettre en culture, soit en déplaçant des populations romaines venant de zones surexploitées, soit en faisant appel à de la main-d'œuvre étrangère, les Barbares en l'occurrence. On retrouve ici le sens pratique romain.



« Antoninien » d'Allectus (293-296) trouvé à Saint-Christ-Briost (Somme).

©Jean-Marc Doyen

LES ÉPIDÉMIES À CARTHAGE : LE CHRÉTIEN FACE À LA « PESTE »

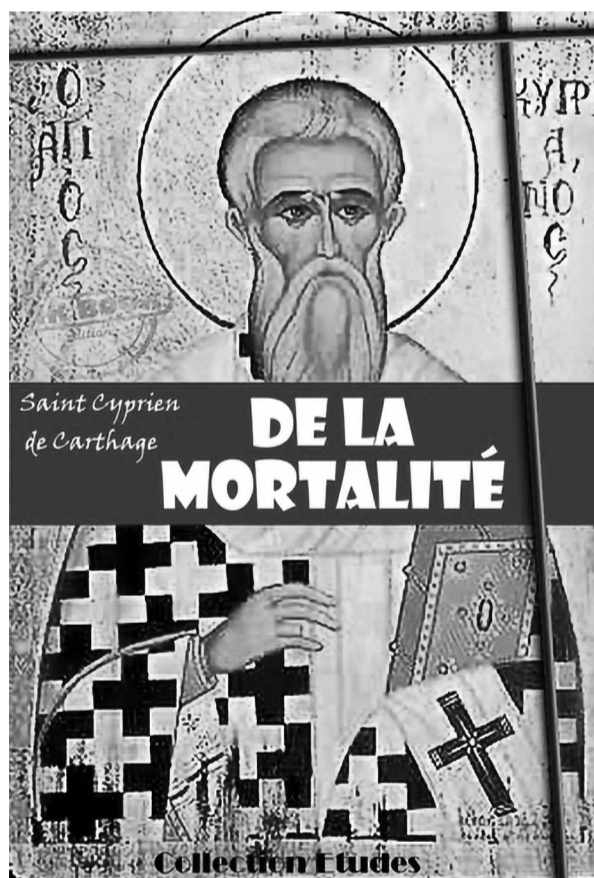
Carthage, 252 de notre ère : dans cette cité, faisant partie dans l'Antiquité de la province romaine d'Afrique et située aujourd'hui en Tunisie, la persécution contre les chrétiens menée par l'empereur romain Dèce (249-251) vient à peine de se terminer. Elle laisse derrière elle une communauté chrétienne profondément blessée. C'est dans ce contexte qu'apparaît une maladie mortelle.



Le rôle de Cyprien, évêque de Carthage

Face à cette terreur, Cyprien, évêque de Carthage de 248 à 258 de notre ère, essaie de reconforter ses fidèles et de répondre à leurs questions par l'écriture de son traité le *De Mortalitate*. C'est en position de chef d'une Église africaine déjà affaiblie par les persécutions que Cyprien entreprend cette écriture. Il lui faut, face à une infection aussi dangereuse qu'impressionnante, redynamiser le moral de troupes déjà extrêmement fragilisées.

Ce texte nous intéresse aujourd'hui d'un point de vue historique puisque c'est un des rares témoignages, voire le seul, à évoquer cette épidémie surnommée « la peste de Carthage » ou « la peste de Cyprien ».



Représentation de Cyprien de Carthage selon la foi orthodoxe.

Première de couverture du livre *De Mortalitate (De la mortalité)* de Cyprien de Carthage, 2013, éd. Ink book.

Les symptômes de la « peste de Carthage »

Ce traité *De Mortalitate* est particulièrement important puisqu'il décrit, au paragraphe 14, les symptômes d'une maladie dont on ignore tout ou presque :

« qu'aujourd'hui nos forces physiques se dissolvent dans un écoulement nous lacérant le ventre, que, jusqu'à nous blesser la gorge, un feu conçu dans la moelle de nos os bouillonne, que, dans un vomissement continu, nos intestins soient torturés, que nos yeux, sous l'assaut du sang, se consomment, que, chez certains, les pieds ou telle ou telle partie des membres, par l'action d'une gangrène infectieuse, soient amputés, qu'à la suite de pertes et dommages physiques, le corps brisé de fatigue soit paralysé à la marche, ou l'ouïe, bouchée, ou obscurcie la vue, cela sert à l'édification de notre foi »

Ce qui frappe en priorité, c'est la violence de cette description. Les termes utilisés pour évoquer ce fléau sont très explicites et nous pouvons parfois imaginer la scène : les diarrhées, la fièvre, les vomissements, la gangrène et les différents handicaps dus à la maladie. Le chrétien, édifié par l'écoute du *De Mortalitate*, sait donc ce qui l'attend. De plus, l'être humain n'apparaît pas du tout dans ces lignes. Ce que souhaite véritablement souligner Cyprien, c'est l'horreur de cette « peste ». L'homme n'a plus rien d'humain, il est littéralement mangé par la maladie qui prend totalement possession de son corps, il n'est plus qu'un corps, et un corps blessé, agonisant. Le détail de ces différents symptômes sont autant d'indices pour l'historien pour mieux comprendre cette « peste de Cyprien ».

Expier les péchés du monde

Dans le paragraphe 16 du *De Mortalitate*, Cyprien nomme cette maladie : « cette maudite peste, ce châtement » (*pestis ista* et *lues* en latin). *Pestis*, traduit par « peste », est le terme le plus habituel pour parler de l'épidémie. Il évoque les idées de contagion, de fléau, de ruine, de destruction, en somme de grand danger, et définit en soi ce qu'est une épidémie. Cyprien y ajoute l'adjectif démonstratif *ista*, traduit par « cette », pour souligner la dangerosité et l'aspect négatif de la « peste de Cyprien ».

Et enfin, il y associe le terme *lues*, traduit par « maudite ». Cet adjectif est intéressant car il dérive du verbe *luo* qui signifie « acquitter une dette », « subir un châtement », « expier ». Comme si l'évêque souhaitait, en arrière-plan, souligner que cette épidémie, que rejettent les chrétiens, lassés des calamités qui les accablent, serait une sorte d'expiation. Il offrirait par ce biais aux chrétiens une explication à la présence de la « peste » à Carthage. Cette épidémie, aussi injuste et étonnante soit-elle, a une raison d'être : expier les péchés du monde.

« quod nunc corporis uires solutus in fluxum uenter euiscerat, quodin faucium uulnera conceptus medullitus ignis exaestuat, quod assiduo uomitu intestina quatiuntur, quod oculi ui sanguinis inardescunt, quod quorumdam uel pedes uel aliquae membrorum partes contagio morbidae putredinis amputantur, quod per iacturas et damna corporum prorumpente languore uel debilitatur incessus, uel auditus obstruitur, uel caecatur aspectus »

La violence des douleurs emplit véritablement le passage : le feu (en rouge), les maux de ventre (en bleu), les handicaps (en vert), des termes plus neutres (en jaune), la putréfaction (en violet).

« quod nunc corporis uires solutus in fluxum uenter euiscerat, quod in faucium uulnera conceptus medullitus ignis exaestuat, quod assiduo uomitu intestina quatiuntur, quod oculi ui sanguinis inardescunt, quod quorumdam uel pedes uel aliquae membrorum partes contagio morbidae putredinis amputantur, quod per iacturas et damna corporum prorumpente languore uel debilitatur incessus, uel auditus obstruitur, uel caecatur aspectus ».

Les figures de style sont très nombreuses pour souligner l'horreur de la peste. Le terme *quod* (dans le texte latin) répété à plusieurs reprises montre la série des symptômes et des douleurs que va connaître le malade. La fin du passage latin évoque les différentes séquelles. Nous retrouvons le terme *-uel* trois fois, avec trois verbes se terminant de la même manière par *-tur*, et trois sujets se terminant par *-us* : ces répétitions marquent les différentes séquelles possibles.

Crédits & remerciements

L'exposition numérique *Les épidémies dans l'Antiquité* est produite par le laboratoire de prospective « Vivre et mourir, s'affaiblir et guérir. Le corps dans tous ses états : vulnérabilité, soins et souci de soi », de l'unité de recherche HALMA, Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens (Univ. Lille, CNRS, MCC) – UMR 8164, et par la Direction Valorisation de la Recherche de l'Université de Lille.

Direction éditoriale

Caroline Husquin (Université de Lille, HALMA – UMR 8164)
Camille De Visscher et Pauline Leroy
(Université de Lille, Direction Valorisation de la Recherche)

Réalisation

We Live You - Michel Leroy

Conception du site internet

Atoutnet - Michel Vanhersecke

Graphisme

Romy Warembourg et Jérémy Evrard
(Université de Lille, Direction Communication)

Rédaction des textes

- *Aux origines du mal : une présentation*

Caroline Husquin (Université de Lille, HALMA – UMR 8164)

- *Les épidémies en Mésopotamie : le rôle de l'homme, le rôle des dieux* Magalie Parys (Université de Lille, HALMA – UMR 8164)

- *Les épidémies en Grèce ancienne : Thucydide et la « peste »*

Vivien Longhi (Université de Lille, HALMA – UMR 8164)

- *Les épidémies dans la Rome républicaine : à qui profite le crime ?*

Diane Ruiz-Moïret (Université Lumière Lyon 2, HiSoMA – UMR 5189 et Sorbonne Université, EDITTA)

- *Les épidémies dans la Rome impériale : un antidote contre la « peste »* Divna Stevanović-Soleil (Université Aix-Marseille, TDMAM – UMR 7292)

- *Les épidémies en Gaule : des conséquences inattendues*

Jean-Marc Doyen (HALMA – UMR 8164)

- *Les épidémies à Carthage : le chrétien face à la peste*

Emmanuelle Mantel (Université de Lille, HALMA – UMR 8164)

- *Les épidémies dans l'Antiquité : vue d'artiste*

Camille De Visscher et Pauline Leroy (Université de Lille, Direction Valorisation de la Recherche)

- *Bibliographie*

Caroline Husquin (Université de Lille, HALMA – UMR 8164)

Crédits images

- *Les épidémies en Mésopotamie : le rôle de l'homme, le rôle des dieux*

Licence Creative Commons

Kathy Parys

- *Les épidémies en Grèce ancienne : Thucydide et la « peste »*

Licence Creative Commons

- *Les épidémies dans la Rome républicaine : à qui profite le crime ?*

Licence Creative Commons

- *Les épidémies dans la Rome impériale : un antidote contre la « peste »*

Licence Creative Commons

- *Les épidémies en Gaule : des conséquences inattendues*

Peter Haupt, *Römische Münzhorte des 3. Jhs. in Gallien und der germanischen Provinzen*, Grunbach, 2001, p. 207, carte 50

Jean-Marc Doyen (Université de Lille, HALMA – UMR 8164)

- *Les épidémies à Carthage : le chrétien face à la peste*

Licence Creative Commons

- *Les épidémies dans l'Antiquité : vue d'artiste*

We Live You - Michel Leroy

Crédits capsules vidéo

Production et réalisation

We Live You - Michel Leroy

Écriture & montage

Valériane Porcher

Images & montage

Éric Peyrelier

Lieux de tournage

Musée de l'Institut Pasteur de Lille

Atelier 46 LBH, Lille

Nous remercions

L'Université de Lille

Régis Bordet, Président

Olivier Colot, Vice-Président Recherche

Franck Dumeignil, Vice-Président Valorisation et lien science société

Sandrine Huber, Directrice de l'unité de recherche HALMA – UMR 8164

Christophe Boutillon, Directeur de la Valorisation de la Recherche

La Région Hauts-de-France

Xavier Bertrand, Président

Le Musée de l'Institut Pasteur de Lille

Pr. Xavier Nassif, Directeur général de l'Institut Pasteur de Lille

Cédric Bouquet, Directeur de la communication et du mécénat de l'Institut Pasteur de Lille

Avec l'aimable participation de Jean-Marc Doyen, Caroline Husquin, Vivien Longhi, Emmanuelle Mantel, Magalie Parys, Diane Ruiz-Moïret, Divna Stevanović-Soleil et Élodie Wysocki.

Cette exposition numérique a bénéficié du soutien financier de la Région Hauts-de-France, dans le cadre du programme de médiation scientifique *Les sciences infusent*.

© *Les épidémies dans l'Antiquité*, Université de Lille, Direction Valorisation de la Recherche, mars 2022.

